

COMPTE RENDU CONSEIL SYNDICAL

17 MARS 2022

Titulaires présents : BARDOULAT Jean-Pierre, BONITHON Pierre, BOOCKENOOGHE Alain, CHAMOULEAUD Jean-Pierre, CLEMENT Patrick, COMBEAU Danielle, CONTAMINES Stéphane, DANIAU Christian, DELAGE Michel, FERSING Jacques, FOUCHER Daniel, FRANCOIS DIT CHARLEMAGNE Régis, FRANCOIS Gwenhaël, GAZEAU Guy, GENINI Didier, HUGUENOT Yvan, LAVERGNE Marie-Claire, LEHEMBRE Pierre-Yves, MAZIERE Fabrice, MONTOUX Béatrice, PEAULT Jean-Luc, RABARDY David, VIGNAUD Romain

Suppléants en situation délibérante : GUILLAUME Cindy, NICOLEAU Pierrick, PICHON Evelyne,

Titulaires absents donnant procuration : PINTAUD Éric à FERSING Jacques

Titulaires absents : BERNY Rémi, CHAIGNE Danielle, CHATEAU Philippe, CLAEYS Jean-Pierre, CORDEAU Joël, FOUGERE Josette, GARITEY Luc, GERVAIS Alexandre, GUILLIN Sylvie, HENCHOZ Sandrine, LOHUES François, MARTIN Michel, MICHENAUD Françoise, QUEMENT André, REYTHIER Fabien, ROUHIER Guy, SAGNE Annie,

Titulaires absents excusés : ETIENNE Murielle, NADAUD Stéphane,

Secrétaire de séance : Mr MAZIERE Fabrice

Début : 19h00

Approbation du compte-rendu du dernier Conseil Syndical.

M. DELAGE Michel demande une minute de silence pour le Décès de Madame BEAUGENDRE Marie-Henriette Maire de Saint Saturnin.

Monsieur le Président ouvre la séance et ajoute deux points :

- PV intégration Chasseneuil
- Convention avec la Mairie de Saint Germain de Montbron pour la mutualisation des travaux eau et assainissement

I – COMPTE DE GESTION 2021 : BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Président laisse la parole à M. Jacques FERSING, vice-président en charge des finances pour présenter le compte de gestion du budget principal dressé pour l'exercice 2021 par le receveur et indique que celui-ci est conforme au compte administratif 2021 du budget principal qui sera présenté en suivant.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- adopte le compte de gestion 2021 du budget principal sans aucune réserve.
- donne pouvoir au Président pour prendre toutes les décisions et signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

En application de l'article L. 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication « ou affichage » et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication « ou affichage » ou sa transmission au représentant de l'État dans le Département.

II – COMPTE DE GESTION 2021 : BUDGET ANNEXE

Monsieur le Président laisse la parole à M. Jacques FERSING, vice-président en charge des finances pour présenter le compte de gestion du budget annexe – station Saint-Aubin dressé pour l'exercice 2021 par le receveur et indique que celui-ci est conforme au compte administratif 2021 du budget annexe – station Saint-Aubin qui sera présenté en suivant.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- adopte le compte de gestion 2021 du budget annexe – station Saint-Aubin sans aucune réserve.
- donne pouvoir au Président pour prendre toutes les décisions et signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

En application de l'article L. 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication « ou affichage » et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication « ou affichage » ou sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

III – VOTE DU BUDGET PRINCIPAL - COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Monsieur le Président laisse la parole à M. Jacques FERSING, vice-président en charge des finances pour présenter le Budget Principal-Compte Administratif 2021.

FONCTIONNEMENT DEPENSES	PREVISIONS 2021	REALISES 2021
	4 010 644.38€	1 291 841.72€
Chapitre 011 - Charges à caractère général	447 600.00€	339 907.49€
Chapitre 012 - Charges de personnel	192 100.00€	146 373.25€
Chapitre 014 - Atténuation de produits	50 000.00€	41 158.00€
Chapitre 042 - Opérations d'ordre entre sections	652 119.42€	652 119.42€
Chapitre 65 - Autres charges gestion courante	64 600.00€	56 437.31€
Chapitre 66 - Charges financières	42 300.00€	42 267.94€
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	1 424 022.96€	8 578.31€
Chapitre 68 - Dotations aux provisions	6 555.00€	5 000.00€
Chapitre 023 - Virement à la section D'IT	1 108 152.00€	0.00€

FONCTIONNEMENT RECETTES	PREVISIONS 2021	REALISES 2021
	4 010 644.38€	2 428 222.38€
Chapitre 70 - Ventes de produits	2 228 886.27€	2 271 536.65€
Chapitre 73 - Atténuation de charges	0.00€	7 115.66€
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	39 300.00€	39 959.55€
Chapitre 76 - Produits financiers	45.25€	0.00€
Chapitre 77 - Produits exceptionnels	9 000.00€	126.28€
Chapitre 42 - Opération d'ordre entre section	117 636.24€	109 484.24€
Chapitre 002 - Excédent	1 615 776.62€	

INVESTISSEMENT DEPENSES	PREVISIONS 2021 16 455 988.35€	REALISES 2021 3 913 560.59€	RESTES A REALISER 8 599 904.65€
103 - Champagnac	17 022.00€	17 022.00€	0.00€
104 - Seigelards	9 035 580.00€	3 267 706.01€	5 404 853.65€
119 - Rivières – La Rochefoucauld Les Gaillaudes	253 500.00€	4 008.06€	249 586.40€
120 - St Sornin Les Chaumes et le Couret	216 000.00€	2910.60€	212 089.40€
121 - Yvrac et Malleyrant CVM	136 000.00€	1746.36€	131 000.00€
122 - Agris RD111	303 000.00€	4074.84€	297 925.16€
206 - -Renouvellement canalisation CVM Marthon	1 199.40€	999.50€	0.00€
207- Réservoir Le Poteau	310 000.00€	7314.72€	302 685.00€
208 - PP Petit Breuil – Phase 3 travaux	43 000.00€	0.00€	43 000.00€
400 - PP Seigelards	33 355.75€	2 325.00€	31 030.75€
406 - Château d'Eau Aussac Vadalle	100 000.00€	4 632.50€	95 367.50€
407 - Renouvellement cana Bourg et St Ciers	166 000.00€	3 434.15€	161 565.85€
408 - Renouvellement cana Tourriers Fenêtre	360 000.00€	4 603.32€	355.566.08€
409 - Renouvellement Tourriers Le Bourg	220 000.00€	3 726.96€	215.566.08€
410 - Aussac Vadalle CVM	125 000.00€	3 433.92€	120.566.08€
500 - Acquisition Mobiliers	159 890.58€	16 478.82€	74 993.08€
502 - Travaux sur réseaux et installations	190 000.00€	23 067.00€	34 500.00€
505 - Réfection Château d'Eau Montbron	25 090.00€	21 359.46€	0.00€
506 - Renouvellement Réseau Montbron	1 000.00€	35.76	0.00€
507 - PP Fontgrive – Phase 3	80 936.50€	42 866.50	38 070.00€
508 - Sectorisation Montbron - Eymouthiers	51 000.00€	0.00€	0.00€
509 - Réfection Château d'Eau et Bâche reprise Eymouthiers	51 000.00€	0.00€	0.00€
510 - Surpresseur Château d'Eau Montbron	88 000.00€	1 292.85€	58 707.15€
601 - Accords-Cadres Petites Opérations	268 944.78€	183 906.67€	78 038.11€
602 - Interconnexion St Germain - Chazelles	85 000.00€	1 600.00€	0.00€
603 - Accords-Cadres Grandes Opérations 2021-2025	690 000.00€	4 708.64€	685 291.36€
604 - Accords-Cadres Petites Opérations 2021-2025	109 000.00€	0.00€	9 500.00€
701 - Accords-Cadres La Rochefoucauld	73 986 00€	73 926.87€	0.00€
702 - La Rochefoucauld – Maine Charnier	164 012.00€	0.00€	0.00€
Opération non individualisée	100 000.00€	0.00€	0.00€
126 - Emprunts et dettes	107 000.00€	106.895.84€	0.00€
020 - Dépenses imprévues	98 000.00€	0.00€	0.00€
040 - Opérations d'Ordre	117 636.24€	109.484.24€	0.00€
041 - Opérations Patrimoniales	15 535.10€	0.00€	0.00€

INVESTISSEMENT RECETTES	PREVISIONS 2021 16 455 988.35€	REALISES 2021 7 333 894.00€	RESTES A REALISER 3 164 505.40€
104 - Seigelards	3 410 052.64€	1 589 983.68€	2 347.406.00€
117 - La Rochette RD6	75 000.00€	0.00€	75 000.00€
118 - Agris Chez Pelet – Les Maubras	54 000.00€	0.00€	75 000.00€
119 - Rivières – La Rochefoucauld Les Gaillaudes	45 000.00€	0.00€	75 000.00€
120 - St Sornin Les Chaumes et le Couret	54 000.00€	0.00€	75 000.00€
121 - Yvrac et Malleyrand CVM	36 000.00€	0.00€	75 000.00€

122 - Agris RD11	65 000.00€	0.00€	65 000.00€
207 - Réservoir Le Poteau	0.00€	0.00€	60 000.00€
209 - St Germain Bourg et Vouthon	45 300.00€	0.00€	45 300.00€
210 - Grassac CVM	32 000.00€	0.00€	32 000.00€
303 - Saint Paul – Chazelles	45 000.00€	0.00€	45 000.00€
400 - PP Seigelards	31 360.00€	4 305.00€	27 055.00€
408 - Renouvellement cana Tourriers Fenêtre	94 500.00€	0.00€	94 500.00€
409 - Renouvellement cana Tourriers Le Bourg	43 500.00€	0.00€	43 500.00€
410 - Aussac Vadalle CVM	30 000.00€	0.00€	30 000.00€
507 - PP Fontgrive – Phase 3	51 847.00€	32 602.60€	19 244.40€
601 - Accords-Cadres Petites Opérations	30 000.00€	0.00€	67 500.00€
603 - Accords-Cadres Grandes Opérations 2021-2025	30 000.00€	0.00€	24 000.00€
604 - Accords-Cadres Petites Opérations 2021-2025	360 000.00€	4 603.32€	355 566.08€
702 - La Rochefoucauld – Maine Charnier	37 500.00€	0.00€	0.00€
1068 - Autres réserves	376 388.01€	754 883.30€	0.00€
16 - Emprunts et dettes	584 693 00€	4 300 000.00€	0.00€
040 - Opérations d'ordre	652 119.42€	652 119.42€	0.00€
001 - Excédent	2 089 979.99€		

➤ **Synthèse**

		DEPENSES	RECETTES
RESULTAT EXERCICE	Fonctionnement	1 291.841.72€	2 428 222.38€
	Investissement	3 913 560.59€	7 333.894.00€
REPORT N-1	Fonctionnement		1 615 776.62€
	Investissement		2 089 979.99€

TOTAL FONCTIONNEMENT		2 752.15.28€
TOTAL INVESTISSEMENT		5 510.313.40€

RESTES A REALISER	Investissement	8 599.904.65€	3 164 505.40€
--------------------------	----------------	---------------	---------------

RESULTAT CUMULE	Fonctionnement	2 752 157.28€
	Investissement	74 914.15€

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents :

- adopte le Budget Principal – Compte Administratif 2021

IV – VOTE DU BUDGET ANNEXE – COMPTE ADMINISTRATIF SAINT AUBIN 2021

Monsieur le Président laisse la parole à M. Jacques FERSING, vice-président en charge des finances pour présenter le Budget Annexe-Compte administratif Saint Aubin 2021.

FONCTIONNEMENT DEPENSES	PREVISIONS 2021 1 600 631.13€	REALISES 2021 195 430.16€
Chapitre 011 - Charges à caractère général	198 255.00€	141 506.99€
022 - Dépenses imprévues	5 363.69 €	0.00€
675 - Valeur comptable éléments Actif	0.00 €	0.00€
658 - Charges diverses de gestion	10.00 €	0.00€
67 - Charges exceptionnelles	0.00 €	0.00€
42 - Opération d'ordre entre section	53 923.17 €	53 923.17€

023 - Virement section investissement	1 343.069.27 €	0.00€
002 - Déficit	33 929.00 €	

FONCTIONNEMENT RECETTES	PREVISIONS 2021 1 634 560.13€	REALISES 2021 191 988.76€
70 - Ventes de Produits	186 605.97€	168 057.06€
75 - Autres Produits de Gestion courante	0.00€	0.50€
77 - Produits exceptionnels	1 424 022.96€	0.00€
42 - Opération d'ordre entre section	23 931.20€	23 931.20€

INVESTISSEMENT DEPENSES	PREVISIONS 2021 1 607 193.98€	REALISES 2021 49 726.41€	RESTES A REALISER 0.00€
20 - Immobilisations incorporelles	66 660.66€	12 570.00€	0.00€
21 - Immobilisations corporelles	1 451 602.12€	13 225.21€	0.00€
23 - Immobilisations en cours	35 000.00€	0.00€	0.00€
040 - Opération d'ordre	23 931.20€	23 931.20€	0.00€
020 - Dépenses imprévues	30 000.00€	0.00€	0.00€

INVESTISSEMENT RECETTES	PREVISIONS 2021 1 591 866.61€	REALISES 2021 61 455.16€	RESTES A REALISER 0.00€
13 - Subventions d'investissement	194 876.17€	7 531.99€	0.00€
040 - Opérations d'Ordre	53 923.17€	53 923.17€	0.00€
021 - Virement section EXP	1 343 069.27€	0.00€	0.00€
001 - Excédent	15 325.17€		

➤ **Synthèse**

		DEPENSES	RECETTES
RESULTAT EXERCICE	Fonctionnement	195 430.16€	191 988.26€
	Investissement	49 426.41€	61 455.16€
REPORT N-1	Fonctionnement	33 929.00€	-00€
	Investissement	-00€	15 325.37€

TOTAL FONCTIONNEMENT	-37 370.90€
TOTAL INVESTISSEMENT	27 054.12€

RESTES A REALISER	Investissement	-00€	-00€
--------------------------	----------------	------	------

RESULTAT CUMULE	Fonctionnement	-37 370.90€
	Investissement	27 054.12€

Besoin d'inscription au 1068 au budget N+1	-27 054.12€
--	-------------

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents :

- adopte le Budget Annexe – Compte Administratif Saint Aubin 2021

V – VOTE BUDGET PRIMITIF 2022

Monsieur le Président laisse la parole à M. Jacques FERSING, vice-président en charge des finances pour présenter le Budget Primitif 2022.

Reprise suite intégration de la commune de Chasseneuil :

- Fonctionnement / Recettes (article 778) : 417 766.77€
- Investissement / Recettes (article 1068) : 127 833.73 €

Reprise amortissements du budget annexe Font Saint Aubin

- Dépenses de fonctionnement (042) et recettes d'investissement (040) : + 50 892.00€
- Recettes de fonctionnement (042) et dépenses d'investissement (040) : + 23 911.90€

FONCTIONNEMENT 2022					
Chapitre	FONCTIONNEMENT	Dépenses	Chapitre	FONCTIONNEMENT	Recettes
011	Dépenses à caractère Général	450 200.00€	013	Atténuation de charges	8 000.00€
012	Dépenses de personnel	201 400.00€	76	Produits financiers	89.53€
014	Atténuation de produits	50 000.00€	74	Dotations et participations	-€
65	Autres charges de gestion courantes	65 100.00€	70	Produits des services	2 823.180.00€
66	Charges financières	110 000.00€	75	Autres produits de gestion courante	57 300.00€
67	Charges exceptionnelles	20 200.00€	77	Produit exceptionnel	432 000.00€
68	Dot aux provisions et aux dépréciations	15 550.00€	042	Opération d'ordre	132 168.90€
042	Dot amortissement	751 779.38€	002	Excédent reporté	2 752.157.28€
023	Virement	4 525 666.33€			
022	Dépenses imprévues	15 000.00€			
002	Déficit reporté	-€			
	TOTAL	6 204 895.71€		TOTAL	6 204 895.71€
	Besoin équilibre fonctionnement				-€

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	
Recettes fonctionnement	3 320 570.00€
Dépenses fonctionnement	896 900.00€
CAF	2 423 670.00€

INVESTISSEMENT 2022					
Dépenses équipements financiers	INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes équipements financiers	INVESTISSEMENT	Recettes
Équipement	Dépenses travaux	7 320 700.00€	Recettes financières	Subventions T. A.	635 000.00€
Financières	Remboursement dette	333 000.00€	001	Excédent reporté	5 510 457.91 €
020 Financières	Dépenses imprévues	100 000.00€			
			040	Dotation amortissements	751 779.38€
Équipement	RAR	8 599 904.65€	Recettes équipement financières	Virement	4 525 666.33€

001	Déficit reporté		Recettes financières (1068)	RAR	3 164 505.40€
040 entre section	Opérations d'ordre	132 168.90€		Excédent capitalisé	127 833.43€
041	Opérations patrimoniales	4 436 147.50€	041	Opérations patrimoniales	4 436 147.50€
	TOTAL	20 921 921.05€		Sous TOTAL	19 151 389.95€
				Besoin d'emprunt	1 770 531.10€
				TOTAL	20 921 921.05€

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents :

- adopte le Budget Primitif 2022

VII – DISSOLUTION DU BUDGET ANNEXE

Monsieur le président demande à voter pour la dissolution du budget annexe

DM à prévoir lors du prochain Conseil Syndical pour la reprise de résultat

- Fonctionnement : - 37 370.90€
- Investissement : + 27 054.12€

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents :

- adopte la dissolution du budget annexe sans aucune réserve.

VIII– PRESENTATION DU SITE INTERNET

Monsieur le Président prend la parole et invite Monsieur Mazière Fabrice à nous présenter le site internet : <https://www.siaepkarst16.fr>

IX – DECARBONATATION

Monsieur le Président prend la parole et invite Monsieur DELAGE Michel à nous présenter la visite de la station du SIAEP SUD CHARENTE qui a eu lieu le 18 février 2022.

Le déplacement avait pour objectif de montrer le fonctionnement du traitement du calcaire afin de préparer l'étude de décarbonatation sur le forage du Petit Breuil.

Le principe : Catalyser la cristallisation du carbonate de calcium : fixation du carbonate de calcium autour de micro-grains pour former des billes stockables et manutentionnables.

Avantages :

- Compacité, emprise au sol limité
- Production de billes facilement égoutables et transportables (différent adoucissement chaux produit des boues carbonatées)
- Élimination d'une fraction du fer, du manganèse (et autres métaux lourds) par co-précipitation au sein des billes.

Inconvénients :

- Exploitation complexe : réglage fin des dosages de micro sable, pilotage débit garantissant la vitesse de fluidisation (le lit de sable/billes doit être maintenu en expansion, car il risquerait de prendre en masse)
- Hauteur réacteur importante (6 à 7 m)
- Étape de traitement supplémentaire sur la file eau (filtration) car turbidité en sortie : génération d'eaux sales (moins importantes que pour la décantation)

X – QUESTIONS DIVERSES

Il n'y a pas de questions diverses à ce jour.

Fin : 20h45